

DEC221257DAJ

Décision portant délégation de signature ponctuelle à Mme Edwige Helmer-Laurent, déléguée régionale de la circonscription Centre-Est (DR06)

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le code général de la propriété des personnes publiques

;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 9 février 2022 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC191404DAJ du 1^{er} juillet 2019 portant nomination de Mme Edwige Helmer-Laurent aux fonctions de déléguée régionale de la circonscription Centre-Est (DR06) ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 4 février 2010 modifiée relative à la délégation de pouvoir consentie au Président du CNRS ;

Vu le projet d'acte de cession d'un véhicule d'occasion appartenant au CNRS au profit du comité d'action et d'entraide sociales du CNRS et l'attestation d'évaluation de ce véhicule,

DÉCIDE :

Art. 1^{er}. - Délégation est donnée à Mme Edwige Helmer-Laurent, déléguée régionale de la circonscription Centre-Est, à l'effet de signer, au nom du président-directeur général du CNRS, tout acte nécessaire à la réalisation de la cession d'un véhicule utilitaire d'occasion de la marque Renault, modèle Trafic, référencé sous le numéro d'inventaire 1301580, au profit du comité d'action et d'entraide sociales du CNRS, pour un montant de 5 000 euros toutes taxes comprises.

Art. 2. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 5 avril 2022

Le président-directeur général

Antoine Petit

